

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 30 avril 2025
Extrait du registre des délibérations

n°2025-04-30-43

Date de la convocation 17/04/2025	L'an deux mil vingt-cinq, le trente avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune. Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE Sonia DOUAY, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Richard BENOIT, Gérard LEROY, Patrick BERMOND et Anne-Marie LATEUR Étaient représentés : Céline TAMPIGNY par Frédéric PINOIT, Vincent DAINE par Patrick BERMOND et Edith DELBEY par Annie COCHET Était absente excusée : Marie-Hélène MARCEL Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Paulo MARCELO et Marylène FRANZ Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance. La Fédération Départementale de la Somme (FDE80) a réalisé un audit énergétique du bâtiment de l'hôtel de ville ainsi qu'un autre de sa chaufferie. Suite à la réalisation des études, Monsieur le maire rappelle que la commune a décidé de lancer un projet de rénovation thermique de l'hôtel de ville et la création d'une chaufferie géothermique sur champs de sonde. En effet, cette solution permettra à la collectivité de réaliser une économie d'énergie d'environ 87 % par an, soit plus de 20 800 €. La rentabilité est estimée à 7 ans. La FDE80 assurera, pour le compte de la mairie, la mission de maîtrise d'ouvrage lors de la réalisation de cette opération. Dans ce cadre, une convention doit être signée entre la commune et la FDE80. La commune a déposé une demande de subvention au titre de la DSIL 2025 pour le projet rénovation thermique de l'hôtel de ville. Conformément à la délibération n°2020-07-10-01 portant délégations permanentes données au Maire par le Conseil municipal, une décision du Maire a été rédigée pour présenter cette demande de subvention. Afin de compléter le dossier de demande de subvention, Monsieur le Maire propose d'approuver le plan de financement présenté ci-dessous :
Convoqués : 23	
Présents : 14	
Représentés : 3	
Absents : 6	
OBJET : Finances - Rénovation énergétique de l'hôtel de ville - Approbation du plan de financement et demande de subventions	

Suite de la délibération n°2025-04-30-43

PRESTATIONS	MONTANT	
Etudes techniques (diag amiante)	5 000,00	€ HT
Maitrise d'œuvre bâti - phase STD	5 400,00	€ HT
Maitrise d'œuvre bâti - phase PRO	13 300,00	€ HT
Maitrise d'œuvre bâti - phase DCE-ACT	6 700,00	€ HT
Maitrise d'œuvre bâti - phase VISA-DET-AOR	13 300,00	€ HT
Maitrise d'œuvre Chauffage - phase PRO (étude de faisabilité)	12 200,00	€ HT
Maitrise d'œuvre Chauffage - phase DCE->AOR	25 800,00	€ HT
Bureau de Contrôle 5%	27 000,00	€ HT
Coordinateur SPS 3%	16 000,00	€ HT
Forage Sonde Test et test de réponse thermique	35 000,00	€ HT
SOUS- TOTAL HT « ETUDE »	159 700,00	€ HT
TVA 20%	31 940,00	
TOTAL TTC OPERATION	191 640,00	€ TTC
Menuiserie extérieure	195 000,00	€ HT
Isolation terrasse	57 000,00	€ HT
Placo - Isolation	80 000,00	€ HT
CVC	400 000,00	€ HT
Electricité	30 000,00	€ HT
Peinture	20 000,00	€ HT
SOUS- TOTAL HT « TRAVAUX »	782 000,00	€ HT
TOTAL HT OPERATION	941 700,00	€ HT
TVA 20%	188 340,00	€
TOTAL TTC OPERATION	1 130 040,00	€ TTC

	MONTANT TRAVAUX	TAUX
TOTAL HT OPERATION	941 700,00 € HT	100%
Subvention CCRT études	42 080,00 €	4,47%
Subvention CCRT Travaux à solliciter	108 000,00 €	11,47%
DETR/DSIL	603 280,00 €	64,06%
SOUS- TOTAL SUBVENTIONS « TRAVAUX »	753 360,00 €	80,00%
RESTE A CHARGE TTC COLLECTIVITE " TRAVAUX "	376 680,00 € TTC	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

14 votes pour : Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Jean-Noël LECOINTE Sonia DOUAY, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Nicolas BLIN, Maryse-Corrinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Anne-Marie LATEUR, Vincent DAINE, Edith DELBEY

3 abstentions : Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY et Richard BENOIT

Suite de la délibération n°2025-04-30-43

Décide :

- D'approuver le projet pour le projet rénovation thermique de l'hôtel de ville.
- D'approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessous :

PRESTATIONS	MONTANT
Etudes techniques (diag amiante)	5 000,00 € HT
Maitrise d'œuvre bâti - phase STD	5 400,00 € HT
Maitrise d'œuvre bâti - phase PRO	13 300,00 € HT
Maitrise d'œuvre bâti - phase DCE-ACT	6 700,00 € HT
Maitrise d'œuvre bâti - phase VISA-DET-AOR	13 300,00 € HT
Maitrise d'œuvre Chaufferie - phase PRO (étude de faisabilité)	12 200,00 € HT
Maitrise d'œuvre Chaufferie - phase DCE->AOR	25 800,00 € HT
Bureau de Contrôle 5%	27 000,00 € HT
Coordinateur SPS 3%	16 000,00 € HT
Forage Sonde Test et test de réponse thermique	35 000,00 € HT
SOUS- TOTAL HT « ETUDE »	159 700,00 € HT
TVA 20%	31 940,00
TOTAL TTC OPERATION	191 640,00 € TTC
Menuiserie extérieure	195 000,00 € HT
Isolation terrasse	57 000,00 € HT
Placo - Isolation	80 000,00 € HT
CVC	400 000,00 € HT
Electricité	30 000,00 € HT
Peinture	20 000,00 € HT
SOUS- TOTAL HT « TRAVAUX »	782 000,00 € HT
TOTAL HT OPERATION	941 700,00 € HT
TVA 20%	188 340,00 €
TOTAL TTC OPERATION	1 130 040,00 € TTC

	MONTANT TRAVAUX	TAUX
TOTAL HT OPERATION	941 700,00 € HT	100%
Subvention CCRT études	42 080,00 €	4,47%
Subvention CCRT Travaux à solliciter	108 000,00 €	11,47%
DETR/DSIL	603 280,00 €	64,06%
SOUS- TOTAL SUBVENTIONS « TRAVAUX »	753 360,00 €	80,00%
RESTE A CHARGE TTC COLLECTIVITE " TRAVAUX "	376 680,00 € TTC	

- D'autoriser Monsieur le Maire a sollicité l'aide financière de l'ensemble des partenaires financiers et notamment de l'Etat au titre de la DSIL 2025.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le 07/05/2025

ID : 080-218000099-20250430-DM2025041043-DE

SLOW

Suite et fin de la délibération n°2025-04-30-43

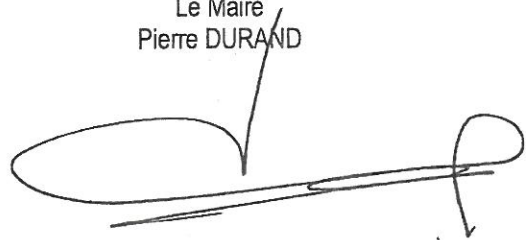
Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Le Maire
Pierre DURAND

A handwritten signature in black ink, featuring a large oval loop at the beginning, followed by a horizontal line and a final vertical stroke.